



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE
MISSION DES POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES
BUREAU DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE ET DE L'URBANISME

Foix, le

2 JAN. 2007

CONCESSION HYDROÉLECTRIQUE D'ASTON
COMMISSION LOCALE DE SUIVI INSTITUEE POUR LES OPERATIONS DE VIDANGE
DU BARRAGE DE RIETE
COMPTE RENDU
RÉUNION DU 4 MAI 2006

Le 4 mai 2006, s'est réunie à la préfecture de l'Ariège, sous la présidence de M. Daniel ICHE, directeur du développement durable, la commission de suivi instituée pour les opérations de vidange du barrage de Riète.

Etaient également présents :

- M. Antoine DALUZ, représentant M. le maire d'Aston et M. le président de la société de pêche Rivière de l'Aston ;
- MM. Francis GALY et Raphaël SILVA, représentant M; le président de la fédération de la pêche et des milieux aquatiques ;
- Mme Martine DELRIEU, représentant M. le président de l'association de protection de la rivière Ariège ;
- MM. Philippe TREMBLIN, Pierre-Yves BOESCH, Didier ESTRADE, Jean-Jacques BOUSQUET et Mathieu GUERIN, représentant M le directeur du groupement hydraulique Aude-Ariège – Electricité de France (EDF) ;
- M. Patrick ROUQUET, représentant le laboratoire SGS Multilab ;
- M. Didier PUECH, représentant M. le directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement ;
- Mme Sophie PRIVAT et MM. Francis GOUZY, François JEAN, représentant M. le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt ;
- M. Régis LAURENT, représentant M. le directeur départemental de l'équipement ;
- M. Jean-François MOOR, représentant M. le directeur de l'agence de l'eau ;
- M. Jean-Yves LEFRANCOIS, représentant M. le chef de la brigade départementale du conseil supérieur de la pêche ;
- M. Raymond JEAN-DUVIGNAC, préfecture.

□ □
□